

DECISION DE BUREAU N°2026-06

Séance du vendredi 27 mars 2026

Le Bureau du syndicat mixte du Point Fort, convoqué le vingt mars deux mille vingt-six, s'est réuni le vingt-sept mars deux mille vingt-six, à quatorze heures trente, dans les bureaux de Cavigny sis Hôtel Bled 50620 Cavigny, sous la présidence de M. Laurent PIEN, président.

Etaient présents : M. Pien, Mme Hérout, M. Lhullier, M. Quinette, M. Gilles, M. Follain, Mme Clément

Etaient excusés : M. Javalet, M. Varin

Nombre de membres en exercice : 9 Nombre de membres présents ou représentés : 7

Objet : ADEME - Contrat d'objectifs et de performance – économie circulaire

Le Point Fort Environnement a été pré-selectionné par l'ADEME pour expérimenter, pour la région Normandie, le contrat d'objectifs et de performance – économie circulaire.

L'objectif de ce contrat est de détourner des déchets de l'incinération ou du stockage :

- En réduisant la production de Déchets Ménagers et Assimilés
- En améliorant le tri et en diminuant les taux de refus
- En renforçant la valorisation matière et en encourageant le réemploi
- En renforçant le tri des biodéchets.

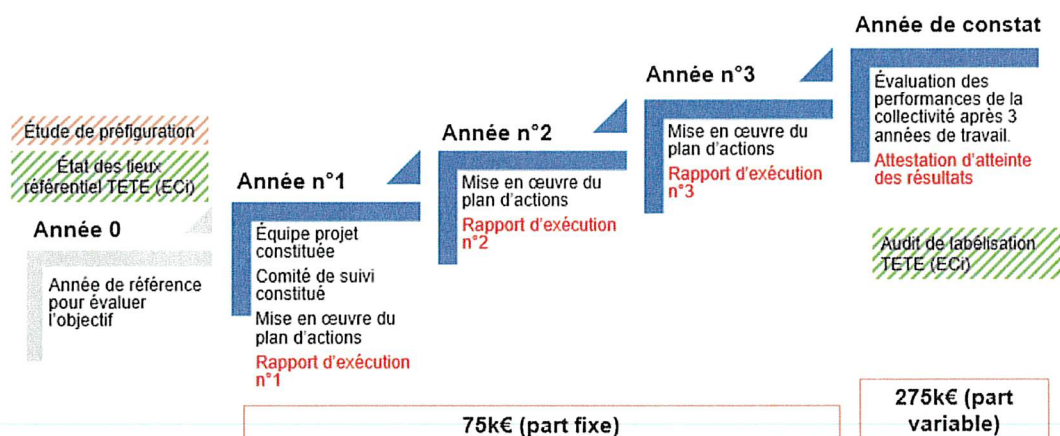
Les indicateurs suivants permettront d'établir l'état des lieux et de fixer les objectifs :

- Indice de réduction des DMA depuis 2010
- Coût aidé par habitant (défini par la matrice des coûts de manière à pouvoir situer la collectivité par rapport au référentiel national des coûts établi par l'ADEME)
- Production totale par flux de déchets (kg/an/hab) sur les 3 dernières matrices validées : OMr, collecte sélective, biodéchets, déchets verts, verres, encombrants, déchets en déchèterie...
- Taux de déchets valorisables dans les OMr (%) selon les dernières caractérisations locales disponibles
- Taux de déchets résiduels dans les collectes séparées
- Quantité(s) de déchets stockés (tonnes/an) et/ou incinérés (tonnes/an)

Le déroulé :

- Un diagnostic complet du service déchet de la collectivité porteuse de projet
- Un objectif chiffré de la réduction des déchets ménagers résiduels.
- Un plan d'actions opérant sur 4 ans visant à atteindre l'objectif de réduction de l'étude de préfiguration et objectifs

Le phasage et le découpage financier :



La part variable sera versée en fonction du niveau d'atteinte des objectifs.

Ceci exposé, à l'unanimité, le Bureau du Syndicat Mixte du Point Fort DÉCIDE

- de donner son accord pour la mise en œuvre de cette expérimentation proposée par l'ADEME ;
- d'autoriser le Président à signer tout document ou tout acte nécessaire à la contractualisation avec l'ADEME en lien avec ce contrat d'objectifs et de performance.

Fait à Cavigny, le 27 mars 2026

Le Président,
Laurent PIEN



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Transmis en Préfecture le : - 5 JUIN 2026

Mis en ligne le : - 5 JUIN 2026